

Décision

Générale

colonial

Décision n° 208 Personnel autochtone

n° 208

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 février 1947

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro
28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

a la decision n°208 en date du 26 février 1947.

Article 3

Au lit u de : « Aref Bourhan, Dankali Hassoba, est nommé chef du quartier 8 », Lire ; « Aref Bourhan, Dankali Hassoba, est nommé chef du quartier dit « européen ». Par decision n° 231 du 28 ferrier 1947 : Est engagé au salaire journalier de trois cents francs (300 francs), et pour la période du 15 mars au 30 avril 1917, M. Euzenat (André), en qualité d'hygiéniste auxiliaire. L'intéressé est affecté au service d'hygiène de la Côte française des Somalis.